

1er juin : 200 PE au ministère pour exiger le maintien des postes d'EEL en EREA

A l'appel de la FNEC FP FO, du SNUipp FSU, de la CGT et de SUD, deux cents collègues des EREA de tout le pays se sont rassemblés près du ministère pour exiger le retrait de la note de service de la DGRH et le maintien de tous les postes de PE éducateur en internat d'EREA (EEI).

Une délégation composée du SNUDI FO, du SNUipp FSU, de la CGT, de SUD et d'un PE éducateur des EREA de Bourg en Bresse, de Claix, de Muret, de Redon a été reçue par le conseiller social de la ministre et par des représentants de la DGRH.

La détermination des personnels et intacte

FO a indiqué que les nombreuses grèves, les rassemblements, les pétitions, motion diverses qui se sont multipliées depuis la rentrée attestent de la détermination des personnels d'EREA à obtenir le maintien de tous les postes d'EEL dans les EREA.

Ce 1^{er} juin, étaient présentes des délégations des EREA de l'Ain, d'Ille et vilaine, de Haute Garonne, de Savoie, de l'Essonne, de Loire Atlantique, de l'Isère, des Deux Sèvres, de l'Oise, de Seine maritime ... La preuve est faite que jouer le pourrissement ne fera pas renoncer les personnels.

L'existence des EREA est en jeu

Le profil particulier des élèves orientés en EREA nécessite que les surveillances de nuit soient assurées par des PE qualifiés et spécialisés pour assurer à ces élèves le suivi et l'encadrement adapté dont ils ont besoin, y compris la nuit. Remplacer des PE spécialisés par des assistants d'éducation exposerait ces élèves et les personnels à des situations potentiellement dangereuses et à une dégradation de leurs conditions d'accueil. C'est l'existence même des internats éducatifs et plus largement des EREA qui est en jeu.

Le CHS CT M du 30 mai a adopté un vœu (FO FSU ont voté pour ; l'UNSA s'est abstenue) demandant le maintien des postes d'EEL en EREA.

La ministre est restée sourde

Le conseiller social après avoir « *entendu la demande* » et « *réaffirmé l'attachement du ministre à la structure EREA* » a renvoyé à une prochaine réunion entre le 7 et le 15 juin pour :
aborder la question des missions des PE éducateurs en internat d'EREA
les procédures d'orientation des élèves en EREA
la pédagogie dans le projet d'établissement
« *à l'image de ce qui a été fait pour les SEGPA* » a-t-il précisé !

Maintien de tous les postes d'EEL sans condition !

Pour FO le maintien des postes d'éducateur d'internat en EREA ne peut être conditionné à l'ouverture de discussions sur les missions de ces personnels. Les PE éducateurs en internat d'EREA appartiennent au corps des PE et à ce titre leurs ORS ne peuvent pas être définies en référence à leurs missions sauf à vouloir préparer leur sortie du corps des PE.

... / ...

Ouvrir une discussion sur les missions des EEI revient à préparer leur alignement sur les 1607 heures annualisées dont le contenu et l'organisation serait défini EREA par EREA comme la précisé le représentant de la ministre au CHS-CT Ministériel du 30 mai.

C'est la logique de l'inversion de la hiérarchie de normes du projet de loi El Khomri. Pour FO c'est inenvisageable !

FO invite tous les personnels des EREA à se réunir pour réaffirmer l'exigence, sans condition, du maintien de tous les postes de PE Educateur en Internat d'EREA, à transmettre ces motions à la fédération d'ici le GT du 7 juin.

Montreuil le 2 juin 2016